PROVINCE DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2018-2019

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 30 avril 2019, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h30

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélanie Cloutier	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDAA
Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Maxime Cloutier	parent immeuble La Pêche
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Vicky Joanisse	parent immeuble La Pêche
Josée Lafrance	enseignante immeuble Ste-Cécile
Julie Paquette	enseignante immeuble Ste-Cécile
Sylvie Legault	représentante du personnel de soutien
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche
Nathalie Sarazin	enseignante immeuble La Pêche
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Catherine Godin-Proulx	directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTES

PUBLIC

Aucun

	1. Préliminaires
	1.1 Ouverture et vérification du quorum Le quorum est constaté, la séance débute à . Madame la présidente du CÉ, Mélanie Cloutier, débute la réunion.
	1.2 Adoption de l'ordre du jour *Il est proposé par d'adopter l'ordre du jour .* **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** CÉ# 18-19-31
CÉ # 18-19-31	
	1.3 Question du public Aucune
	1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion 16 janvier 2019 *Il est proposé par d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 mars 2019 .* **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** CÉ# 18-19-32
CÉ # 18-19-32	
	1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2019 .
	1.6 Élection du membre de la communauté (3) Aucune nomination

	2. Décisions
	2.1 Grille-matières 2019-2020 Chaque année il faut faire approuver la grille-matières. Les enseignantes se consultent par cycle afin de déterminer les matières et les compétences autres. Statu quo pour les 3 cycles du primaire Pour la classe spécialisée → sciences et univers social ne sont pas à être évalués. Préscolaire fonctionne différemment. ***Il est proposé par madame Vicky Joanisse d'approuver la grille-matières telle que présentée.*** **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** CÉ# 18-19-26
	2.2 Sorties scolaires Aucune sortie proposée
CÉ # 18-19-26	2.3 Rentrée progressive au préscolaire Garder le même modèle que l'an passé (voir annexe 1). Semaine débutant le mardi 3 septembre. Le service de garde est disponible gratuitement en après-midi sauf le mardi 3 septembre. ***Il est proposé par Lucie Brunette d'accepter la forme de la rentrée progressive***

	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-27
CÉ # 18-19-27	2.4 Campagne de financement Proposition amorcée par les élèves : organiser une campagne de financement ou offre de service pour des éléments de jeux (accessoires). Acheter les différents éléments spécifiques proposés qui seraient à l'usage des élèves mais qui seraient tout de même la propriété de l'élève qui l'emmènerait. Il faudra s'entendre avec une compagnie pour avoir des meilleurs prix qui seront ensuite transmis aux parents qui pourraient se les procurer. ***Il est proposé par madame Amélie Bazin d'approuver cette campagne de financement ou offre de service tout en respectant les règles déjà établies par la commission scolaire concernant les achats et .***
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-28
	2.5 Projet éducatif Version de travail présentée Délai du 1er avril respecté L'analyse a été faite avant Noël. On a déterminé les enjeux, les orientations et les objectifs. Maintenant, il faut élaborer les indicateurs et les cibles.

CÉ # 18-19-28	Contexte de l'École Monsieur Adam remercie madame Catherine Godin-Proulx pour la mise en page du projet ***Il est proposé par madame Lucie Brunette d'approuver le plan de travail projet éducatif de l'École au Cœur-des-Collines*** **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** CÉ# 18-19-29
CÉ # 18-19-29	**3. Informations** 3.1 Courrier reçu Aucun courrier reçu 3.2 Organisation scolaire plus les élèves de 6e année (2019-2020) 3.3 Suivi du projet éducatif 3.4 Projet « sac à dos » 3.5 Règles budgétaires 3.6 Évaluations ministérielles **4. Varia** Aucun varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Aucun mot

5.2 Mot de la présidente

Remerciement

Madame Mélanie Cloutier

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon

5.4 Mot du personnel

Mesdames Josée Lafrance et Martine L'Écuyer

La Pêche

Mesdames Nathalie Sarazin et Roxanne Isabelle

5.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Julie Labelle

5.6 Mot des parents

Aucun mot

5.7. Mot de la représentante de l'OPP

Madame Amélie Bazin

5.8. Mot des membres de la communauté

Aucun mot

5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

Aucun mot

6. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 24 avril à 18h30 à la salle de réunion du secondaire des Lacs.

7 . Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Vicky Joanisse que la séance soit levée à 20h26 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ # 18-19-33

Mélanie Cloutier Présidente	Adam Gagnon Directeur

	_____ Christine Lafrenière Secrétaire de réunion
CÉ # 18-19-33	

GRILLE-MATIÈRES* - CLASSES SPÉCIALISÉES - PRIMAIRE 2019-2020

En vertu de l'article 22 du régime pédagogique, voici les matières obligatoires et, à titre indicatif, le nombre d'heures prévues.

Règle générale, les programmes dont le temps est à répartir prévoient un minimum 1 h/semaine par matière.

CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)		CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)		CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)		CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)		CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)	
GROUPE		GROUPE		GROUPE		GROUPE		GROUPE	
DISCIPLINES	ÉPART	DISCIPLINES	ÉPART	DISCIPLINES	ÉPART	DISCIPLINES	ÉPART	DISCIPLINES	ÉPART
Français	10,5								
Mathématique	8								
Arts plastiques	1								
ECR	1								
SPÉCIALISTES		SPÉCIALISTES		SPÉCIALISTES		SPÉCIALISTES		SPÉCIALISTES	
Éducation physique	2,5								
Art dramatique	1								